



COMMUNICATION

## COMMUNIQUE de PRESSE

CP n° 12 du 30 septembre 2015

### Réforme de l'évaluation : labor improbus omnia vincit !\*

Les nouvelles modalités de l'évaluation des élèves présentées par la Ministre de l'Éducation nationale constituent un compromis entre la volonté de construire une évaluation par compétence, conformément à la loi d'orientation, et le souci de conserver certaines formes usuelles, voire certains rites, de l'évaluation scolaire. Pour le Sgen-CFDT, une rénovation réussie de l'évaluation est une étape essentielle de la refondation de l'école qui suppose de la constance dans la conduite des politiques éducatives et un effort de mobilisation des personnels.

Le Sgen-CFDT peut se féliciter d'avoir obtenu une vraie simplification des procédures d'évaluation et de suivi des élèves. Il a également pesé pour que la maîtrise du socle commun constitue l'objectif de l'évaluation par cycle et au terme de la scolarité obligatoire. Ces éléments de cohérence doivent permettre de construire progressivement une évaluation plus positive pour les élèves, plus lisible pour leurs familles, et qui permet aux équipes éducatives de travailler de façon plus collective.

Mais ce pari ne sera gagné qu'à trois conditions : qu'on assure la cohérence des pratiques d'évaluation entre premier et second degré, que le brevet des collèges soit bien conçu pour valoriser la maîtrise du socle commun, et qu'un effort d'accompagnement des équipes éducatives soit mené. Des exigences que le Sgen-CFDT portera lors de la présentation des textes au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE).

*\*un travail opiniâtre l'emporte toujours*

[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19  
contact presse Bineta NDIAYE  
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81  
[atdepresse@sgen.cfdt.fr](mailto:atdepresse@sgen.cfdt.fr)